

Conditions Générales

- Les cours ont lieu hors congés scolaires. Les stages ont lieu durant les congés scolaires.
- Les cours ont lieu tous les jours y compris les jours fériés sauf si la direction en informe les membres. Aucun remboursement n'aura lieu en cas d'absence de l'élève lors de ces jours-là.
- Les prix incluent une assurance accident, le terrain, le matériel et le moniteur.
- Tout cours annulé par l'école de tennis sera reporté.
- En terrains bleu, rouge et orange, le nombre d'élèves est susceptibles d'être supérieur à 4.
- La direction de l'école se réserve le droit d'annuler tout groupe qui ne réunirait pas le nombre suffisant d'inscrits.
- La direction de l'école fera en sorte que les groupes soient formés en fonction des compétences des élèves dans un premier temps et ensuite en tenant compte de l'âge.
- Il est possible, en fonction des compétences des élèves, que ceux-ci apprennent à jouer sur un format différent de jeu (taille de terrain) que auquel ils sont inscrits.
- Une réduction de 15€ est accordée sur les cours à partir du 2^e enfant d'une même famille.
- Aucune absence n'est remboursée à l'exception d'une absence de plus de 50% de l'ensemble du cycle pour raison médicale certifiée. Celle-ci doit faire l'objet d'une demande auprès de la direction. Dans ce cas unique, un remboursement pourrait être accordé au prorata des cours non suivis. Si l'absence justifiée par certificat médical n'atteint pas 50% du cycle, un bon à valoir pourrait être octroyé sur les stages et cycles ultérieurs. La valeur de ce bon serait de 50% de la valeur réelle des cours manqués.
- Pour les enfants de moins de 6 ans qui ne peuvent suivre qu'un cours sur 2 en raison de la séparation de leurs parents, le prix complet de la formule sera demandé mais un stage ½ journée (date au choix durant l'année scolaire en cours) sera offert en compensation.
- En cas d'absence occasionnelle, l'élève pourrait récupérer son cours à un autre moment de la semaine et dans un autre groupe, pour autant que cela soit possible d'un point de vue organisationnel.
- Pour les cours de tennis, une tenue de sport est exigée ainsi que des chaussures de tennis.
- Il est demandé que chaque élève d'amener son propre matériel. L'école peut mettre à disposition une raquette pour les 2 premiers cours uniquement.
- La personne inscrite accepte que les données personnelles reprises sur la fiche d'inscription fassent l'objet d'un traitement à des fins de gestion interne par l'ASBL YourTennisSchool.
- Ces données pourront également être communiquées pour traitement à des fins de marketing direct à nos sponsors grâce à l'intervention desquels les activités des ASBL peuvent être développées.
- La personne dont les données sont recueillies dispose du droit d'accès, de rectification, de suppression des données collectées et d'un droit d'opposition au traitement de ces données à des fins de marketing direct.